

# LA LETTRE DU MOULIN HUBERT

Adhérer

## LE MOULIN DE L'ARSENAL

R O C H E F O R T

“  
Nous faisons un rêve pour  
l'Arsenal”

Musée national  
de la Marine

### Contacts

Le siège de notre association est  
hébergé par le Musée National de  
la Marine à Rochefort

✉ [contact@moulin-arsenal.fr](mailto:contact@moulin-arsenal.fr)

🏠 1 Place de la Galissonnière, 17300  
Rochefort

Copyright 2019 - AMAR

**Dans ce  
numéro :**

**Le Résultat  
de l'Appel à la  
Concurrence**

<i>L'appel à la concurrence</i>	p. 2
<i>L'épreuve en loge</i>	p. 2
<i>Engagements financiers</i>	p. 3
<i>Les vœux du CA</i>	p. 3
<i>Revue de presse</i>	p. 4
<i>La vie de l'Amar</i>	p. 4
<i>On parle de nous</i>	p. 4

Après 3 ans de réflexion, de contacts, de maturation, forte de votre soutien, notre association aborde une étape majeure de son existence. Le 7 février 2020, l'équipe qui concevra la réplique du moulin Hubert avec son bateau racleur sera connue et nous entrerons dans une phase beaucoup plus concrète.

En 2020, nous travaillerons avec cette équipe sur les autorisations administratives, la forme, les fonctions, les matériaux du moulin, le bateau racleur et le ponton, sur le financement de l'étude en vue de sa réalisation par cette équipe. C'est à un moment beaucoup plus visible de notre travail que nous vous convions pour 2020, où plus que jamais, nous aurons besoin de vous et de faire vivre le principe initial de l'AMAR : **fédérer les enthousiasmes.**

## L'APPEL À LA CONCURRENCE

En s'inspirant de l'idée de Jean-Baptiste Hubert, l'objectif de l'AMAR est de garder la maîtrise de la réalisation du bateau racleur recevant l'énergie d'un moulin à vent pour son fonctionnement. Pour cela, l'AMAR a choisi de s'attacher les services d'un Assistant de Maîtrise d'Ouvrage, la société ASSELIN économistes. Pascal ASSELIN indiquait dans son interview, parue dans notre précédente *Lettre du Moulin Hubert*, que nous devons rendre public l'appel d'offre pour obtenir une équipe conception/réalisation. Cet appel a été mis en ligne sur le site du journal *Le Moniteur* le 13/09/2019, en demandant une réponse avant le 15/11/2019 avant 12h.

La présentation des candidatures devait se référer à la lettre de consultation adressée aux candidats qui en ont fait la demande. Pour répondre à cet avis d'appel, le prestataire (groupement d'opérateurs) doit assurer à la fois la conception et la réalisation du projet. Ce groupement doit associer différentes compétences professionnelles : une entreprise de charpente bois avec des références pour la construction de moulins, de monuments historiques ; une entreprise de charpenterie de marine pour la construction du bateau racleur et du

ponton ; une entreprise spécialisée pour les fondations spéciales (pieux) ; une entreprise spécialisée pour la réalisation de la machinerie ; un architecte du patrimoine ; un économiste de la construction ; un bureau d'étude spécialisé pour la structure et les fondations ; un bureau d'étude pour les prestations de courants forts et faibles et la production d'énergie électrique.

Le mandataire sera l'entreprise qui aura à sa charge le lot le plus important en matière de volume de travail et de coût de construction, à savoir l'entreprise de charpente pour la construction du moulin. Cette organisation signifie pour l'AMAR des facilités de gestion puisque le mandataire sera le seul interlocuteur, garant de l'objectif de résultats (technique, économique et délais).

Faisant suite à cet avis d'appel à la concurrence relatif à un marché privé, nous avons reçu deux réponses que nous avons retenues pour participer à la seconde phase du concours contenant une « épreuve en loge » :

**Groupement ASSELIN SAS,  
Groupement PERRAULT.**

*Lors du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO), le 12 novembre 2019, il a été voté à l'unanimité d'ajouter dans les OAP n°4 et 5 liés au Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Rochefort que des équipements, installations ou constructions illustrent des savoirs et innovations de l'Arsenal, pourraient être installés et mis en œuvre dans une démarche liée au développement durable et compatible avec les activités touristiques existantes et à venir. A ce titre, l'évocation d'un moulin à draguer la vase, inspiration du moulin d'Hubert, pourrait trouver place en bordure de Charente. Nous pouvons donc continuer à envisager l'installation de la réplique du moulin Hubert à l'emplacement que nous souhaitons, au cœur de l'Arsenal des mers et du Jardin des Retours.*

## L'ÉPREUVE EN LOGE

Pour départager les candidats, nous avons souhaité organiser une épreuve en loge, dispositif assez peu fréquent, mais qui permet aux équipes en lice d'être sur place et de montrer leur réactivité et un meilleur échange avec le jury.

Dans un premier temps, nous avons demandé à chacun des groupements de nous fournir une note (maximum 20 pages), avant le 22 janvier 2020 minuit,

développant le thème suivant :

**«Le moulin et le bateau racleur avec son ponton, qui doivent s'inscrire dans un contexte touristique, économique, culturel et environnemental, y compris durant le chantier.»**

Un jury se réunira le 24 janvier 2020 pour analyser ces notes, afin d'établir une série de questions qui seront communiquées aux deux groupements le 7 février 2020.

Chaque groupement préparera les réponses durant la matinée. Les auditions se feront en début d'après-midi le 7 février 2020. Le jury consultatif sera composé de représentants des collectivités et de personnalités compétentes dans les domaines en jeu.

**La désignation de l'équipe retenue sera prise par le conseil d'administration le 7 février, en fin de journée.** (Dans notre lettre de consultation, il est prévu d'allouer une indemnité de 5 000 € TTC à l'équipe

non retenue.)

La mission de l'équipe retenue définie dans notre lettre de consultation comprendra : une première phase d'étude nécessaire pour l'obtention de l'autorisation de travaux, une seconde phase d'études pour la conception de la réalisation finale de conception, et une dernière phase pour la réalisation de l'ouvrage.

A l'équipe retenue, nous demanderons de nous indiquer le coût de l'étude des deux premières phases.

---

## ENGAGEMENTS FINANCIERS

---

Comme indiqué dans la lettre de consultation, à l'issue du choix de l'équipe et de la négociation qui en découlera, aucun engagement total ou partiel ne pourra être pris pour la réalisation de l'opération tant que les autorisations administratives n'auront pas été délivrées et que les capacités financières de l'association ne suffiront pas à la réalisation des études et de l'opération. Jusqu'à ce jour, les capacités financières de l'AMAR sont composées : du montant des adhésions fourni par les adhérents à jour de leur cotisation, des dons défiscalisés versés à la Fondation Arts et Métiers au profit de l'AMAR. Pour nous permettre d'engager l'opération de réalisation du projet, nous devons améliorer nos capacités financières par : l'augmentation du nombre

de nos adhérents, le renouvellement des adhésions de celles et ceux qui se sont inscrits dès la création de l'AMAR, le versement de dons défiscalisables au profit de l'AMAR, la participation financière de mécènes, des subventions des collectivités.

Dès que nous connaissons le coût de l'étude des deux premières phases citées ci-dessus, il nous sera possible de rechercher un ou des mécènes.

Sans attendre l'assemblée générale, vous pouvez renouveler votre adhésion : soit en utilisant la rubrique « adhérer » du site [moulin-arsenal.fr](http://moulin-arsenal.fr), soit en utilisant un bulletin d'adhésion, disponible au musée national de la Marine, dans différents commerces et lieux touristiques de la ville.

---

## LES VOEUX DU CA

---

En 2015, alors que Pierre Gras rappelait à Jean-Louis Frot l'idée qu'Emmanuel Lopez avait lancée en 2008 de reconstruire le moulin de Jean-Baptiste Hubert, sa réponse fut : « Il faut le faire ! ».

Le 24 mars 2016, Jean-Louis Frot et Pierre Gras, sont venus consulter Denis Roland au musée de la Marine à ce sujet. Après rédaction d'un document de travail, Pierre Gras et Denis Roland organisaient une réunion au musée national de la Marine, le 23 mai 2016, afin de savoir s'il existait un soutien pour la réalisation du projet de reconstruction du moulin Hubert. La centaine de personnes présentes ont demandé de créer une association.

Avec vous toutes et tous, c'est ce qui a été fait le 22 septembre 2016. Depuis, avec le soutien de la Fondation Arts et Métiers, la Fédération des Moulins de France, l'Institut du Littoral et de l'Environnement de La Rochelle, nous avons pu démontrer la possibilité de produire, à l'aide d'un moulin à vent, assez d'énergie pour faire fonctionner un bateau racleur qui empêchera le dépôt de vase devant les deux formes de radoub, et même pour d'autres besoins au sein de l'Arsenal.

Ayant lu les paragraphes précédents de cette *Lettre du Moulin Hubert*, vous avez compris que cette année 2020 ne ressemblera pas aux autres. Nous abordons la première étape de la poursuite de l'opération. Nous devons contribuer au financement de cette étude. Nous comptons sur votre enthousiasme pour ce projet, qui doit se traduire par vos adhésions, vos dons défiscalisables, votre recherche de nouveaux adhérents.

***Que cette nouvelle année vous soit prospère, aussi bien du point de vue personnel que du point de vue professionnel.***

Le conseil d'administration de l'AMAR



# Rochefort Agglo

## Les vents porteurs du moulin Hubert

**ARSENAL.** Deux entreprises ont candidaté au marché de la conception-réalisation de la reconstruction du moulin et de son bateau racleur. Elles seront départagées en février

David Briand  
dbriand@sudouest.fr

Mois après mois, année après année, le projet singulier de reconstruire un moulin en bois, bâti au début du XIX<sup>e</sup> siècle pour désenvaser l'entrée de la forme de radoub, prend forme. L'année qui va s'achever s'est avérée décisive : au regard des obligations réglementaires entourant ce secteur classé de bord de Charente, la reconstruction du moulin est « faisable » selon les termes employés par Pierre Gras, le président de l'Amar (1), l'association qui approche le millier d'adhérents (960 au dernier relevé). L'illustration la plus récente vient de l'Agglo, qui a modifié le mois dernier un document d'urbanisme pointu, le PSMV (plan de sauvegarde et de mise en valeur) pour permettre d'aménager « l'évocation d'un moulin à dragueur la vase, inspiration du moulin Hubert ». Évocation et non reproduction en vertu de la doctrine qui prévaut en matière d'architecture : sans vestige, il n'est pas légal de restituer le même monument (c'est le principe d'anastylose).

### Choix le 7 février

Le dernier trimestre a été marqué par un avis d'appel public à la concurrence lancé par l'Amar dans toute la France, afin de susciter l'intérêt d'équipes dédiées à la conception-réalisation (2) de la reconstruction du moulin Hubert et de la construction d'un bateau racleur. Le 15 novembre, date limite des



Sur ce tableau représentant une partie de l'arsenal en 1820, on peut apprécier le moulin Hubert, à gauche. MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

réponses, deux sociétés ont postulé : le groupe Asselin, de Thouars (Deux-Sèvres), bien connu pour sa participation à la reconstruction de « L'Hermione », et les ateliers Perrault, de Muges-sur-Loire (Maine-et-Loire). La prochaine étape va consister à les départager : les deux candidats devront remettre chacun pour le 22 janvier 2020 une note d'une vingtaine de pages. Deux jours plus tard, un jury sera constitué avec des membres du conseil d'administration de l'Amar et des représentants des collectivités locales. Ils se chargeront d'éla-

borer une liste de questions qui seront posées directement aux deux groupements qui seront reçus le 7 février. Pour passer « une épreuve en loge », détaille le vice-président, Denis Roland, ils plancheront le matin et passeront l'après-midi devant le jury qui sélectionnera le lauréat en fin de journée.

Une autre phase commencera alors : l'équipe retenue travaillera à résoudre cette double question : quel est le montant pour reconstruire le moulin et quel est le délai envisagé ? Parallèlement, l'Amar partira en quête de mécènes. Pierre

Gras a coutume de dire : « Aide-toi, le ciel t'aidera » : une manière de signifier qu'il faut se retrousser les manches plutôt que de s'en remettre directement à la Providence. Un proverbe qu'il prononcera à coup sûr le 17 avril, jour de l'assemblée générale, afin de mobiliser les adhérents de l'Amar.

(1) L'Association du moulin de l'Arsenal de Rochefort.  
(2) Pour n'avoir qu'un seul interlocuteur, l'Amar avait demandé des compétences d'architecte, d'architecte naval et de charpentier.

## La vie de l'AMAR

A noter : la prochaine Assemblée Générale de notre association aura lieu le 17 avril 2020 à 17h au palais des congrès.

## On parle de Nous

Ce mois-ci, il a été question de notre projet :

- Dans la revue de la Fédération des Moulins de France.
- Sur France 3 Atlantique.
- Notre Président Pierre Gras a été interviewé sur Demoiselle FM, la radio d'ici et sur Terre Marine.

## Notre site Internet

Retrouvez toute notre actualité sur [moulin-arsenal.fr](http://moulin-arsenal.fr) en flashant le Qr code qui suit



## Une nouvelle manière de concevoir un projet

L'Association pour le moulin de l'Arsenal de Rochefort (Amar) choisira le 7 février 2020 l'équipe chargée de réaliser le projet du moulin racleur.

« Finalement, c'est plus le chemin que l'objectif qui compte, assure Pierre Gras, président de l'Amar. Ce qui importe, c'est de refaire vivre l'historicité du moulin : un dispositif ultra moderne qui empêche la vase de s'accumuler grâce à la force du vent et à un bateau racleur. Le nouveau moulin aura-t-il la même signature visuelle que celui conçu en 1805 par l'ingénieur Hubert ? Ce n'est pas sûr ! Mais il jouera sur les permanences de l'histoire maritime de Rochefort, faite d'une constante ingéniosité pour répondre aux contraintes diverses. »

L'association est maintenant à la recherche d'une équipe de conception-réalisation capable d'échafauder ce projet complexe et de le suivre jusqu'à la fin des travaux. Elle s'engagera également sur le coût et les délais de réalisation. Cette équipe sera constituée, entre autres, d'un architecte pour concevoir le moulin, d'un architecte naval pour le bateau racleur et d'ingénieurs pour la mécanique et la structure. Mais elle devra aussi composer avec les exigences du

« millefeuille » des services administratifs particulièrement soigneux sur un site classé comme celui de l'Arsenal de Rochefort.

A la suite d'un appel à la concurrence, l'Amar a retenu les candidatures des deux groupements Asselin SAS et Perrault. Elle les départagera après des auditions qui se dérouleront en début d'après-midi le 7 février 2020. Les postulants seront soumis à une série de questions relatives à la problématique suivante : « Le moulin et le bateau racleur avec son ponton doivent s'inscrire dans un contexte touristique, économique, culturel et environnemental, y compris durant le chantier. » La désignation de l'équipe retenue sera annoncée par le conseil d'administration le 7 février en fin de journée.

### Tirer les leçons de l'expérience de l'Hermione

« Cette façon de procéder résulte des leçons de l'expérience de l'Hermione, confesse Pierre Gras. Nous avançons à tâtons et découvrons au fur et à mesure quels étaient les contraintes, les



Charlotte Drabé, administratrice des Musées de la marine et de l'ancienne Ecole de médecine navale, avec Pierre Gras, devant la maquette du moulin conçu par l'ingénieur Hubert en 1805. © A.G.

coûts et les délais. Aujourd'hui, nous devons tenir compte du contexte économique actuel qui pousse les collectivités à la prudence. »

Déjà, presque 1000 adhérents ont rejoint l'Amar. Ils vont se confronter maintenant à la recherche de financements pour l'étude elle-même, puis pour la construction du projet. Mais Pierre Gras sait leur transmettre son

enthousiasme. « Imaginez ce moulin qui côtoiera l'Hermione, la Corderie, le Musée de la marine et l'Accromatis. Il renforcera un pôle touristique attractif par le spectacle de ses ailes et de son mécanisme en mouvement. » ■ A.G.

Site Internet : [moulin-arsenal.fr](http://moulin-arsenal.fr)

## Association du Moulin de l'Arsenal de Rochefort

Musée National de la Marine  
1, place de La Gallissonnière  
17300 ROCHEFORT

Email : [contact@moulin-arsenal.fr](mailto:contact@moulin-arsenal.fr)

Responsable de publication : Pierre Gras  
Conception graphique : Rémi Letrou

janvier 2020